



## ***Le Festival des Cannois***

**Du 17 au 28 mai 2006, Cannes revêt ses habits de lumière pour son 59<sup>ème</sup> Festival.** Un événement toujours très attendu par les cinéphiles, festivaliers et le grand public et dans le cadre duquel la municipalité cannoise confirme son engagement à rendre le Festival toujours plus accessible aux Cannois.

**En 2006 le Festival confirme donc son ouverture au grand public, qu'il soit spécialiste ou simple amateur.** Pour décrocher les palmes de spectateurs de l'année, il suffit aux résidents de détenir un sésame attestant de leur domiciliation dans la commune. Le temps d'une inscription suivie d'un tirage au sort, les rôles sont distribués et le plus célèbre des tapis rouge est désormais prêt à être foulé.

Au programme des festivités, l'ouverture des portes du Grand Auditorium pour **assister aux projections de la sélection officielle** soumise à l'œil vigilant du jury présidé cette année par le réalisateur chinois Wong Kar Wai. Un honneur qui va de paire avec **la montée des marches la plus convoitée du Septième Art avec son parterre de stars.**

Mais parce que le Festival n'est pas que strass et paillettes, la municipalité offre la chance aux Cannois de **découvrir des genres plus éclectiques au fil de compétitions indépendantes telles *Un Certain Regard* ou la *Quinzaine des Réalisateurs*** favorisant l'originalité de la création cinématographique, qu'elle soit marginale ou populaire.

Au-delà de l'aspect culturel, rendre le festival aux Cannois, c'est aussi **animer la ville d'une série de fêtes et d'événements, assurer le confort et la qualité de vie des habitants et des festivaliers**, dans une période où l'espace de quelques heures, la population se voit tripler de 70 000 à 200 000 habitants.

La 59<sup>ème</sup> édition du Festival de Cannes est l'occasion de confirmer l'implication des Cannois en tant qu'acteurs et spectateurs de l'événement international emblématique de la ville, tout en se souciant de la protection de son cadre de vie exceptionnel, le temps d'une quinzaine de mai fabuleusement agitée.

# *Les Cannois dans les salles*

Comme chaque année depuis 2001, les Cannois vont se voir offrir la possibilité de participer pleinement aux festivités du rendez-vous le plus prestigieux et médiatique du Septième Art.

En effet, pour la 59<sup>ème</sup> édition du Festival de Cannes, la municipalité, en partenariat avec les organisateurs, confirme sa volonté d'ouvrir les grands événements internationaux à la population et déroule une nouvelle fois le tapis rouge au grand public résidant sur la commune.

- **Tirage au sort : le sésame vers la montée des marches**

Qu'ils soient cinéphiles ou amateurs, les Cannois souhaitant assister aux projections de la sélection officielle et des sections parallèles du 59<sup>ème</sup> Festival de Cannes pourront participer à un tirage au sort organisé pour eux. Comme chaque année, ce ne sont pas moins de **1 500 places** qui seront ainsi mises en jeu.

Pour faire partie des heureux gagnants, il suffit d'être majeur et de se présenter, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile sur la commune (quittance de loyer, relevé EDF ou facture téléphonique) à l'espace Festival de la Ville situé à l'Hôtel de Ville, **dès le 24 avril entre 14h00 et 19h00.**

Les inscriptions sont ouvertes **tous les jours de 9h00 à 19h00, sauf les week-ends**, et ce **jusqu'au lundi 15 mai**, date limite de participation.

Le tirage au sort se déroulera **le mardi 16 mai à 9h00** sous le contrôle d'un huissier de justice, et les résultats seront directement affichés **dès 14h00** à l'Hôtel de Ville ainsi que sur le site officiel [www.cannes.com](http://www.cannes.com).

Les places gagnées et tant convoitées seront **à retirer 48 heures avant la date de la séance**, entre 9h00 et 19h00.

- **Le Septième Art sur la plage**

Ouvert au grand public sur invitation, le Cinéma de la plage projette chaque année à la fois des films de la Sélection officielle hors compétition ainsi que des grands classiques du répertoire cinématographique. Les billets permettant l'accès à la plage Macé seront à retirer le jour même de la projection, à l'Office du Tourisme du Palais des Festivals ou à l'Espace Festival de l'Hôtel de Ville. Le contenu de la programmation définitive, étant encore en cours d'élaboration, sera dévoilé au début du mois de mai.

- **Cannes Cinéphiles : le Festival dans les salles cannoises**

4 000 accréditations offertes chaque année. C'est la concrétisation de l'action de la Ville de Cannes à travers l'Association Cannes Cinéma qui organise durant le Festival l'opération Cannes Cinéphiles.

Au programme : invitations pour vivre le Festival au rythme des sélections officielles (Compétition, Hors Compétition, Un Certain Regard et Cannes Classics), des sélections parallèles (Quinzaine des Réalisateurs et Semaine Internationale de la Critique) mais aussi des programmations de l'Agence du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion (ACID) et de Visions Sociales.

Les séances se tiendront gratuitement dans le réseau de salles Cannes Cinéphiles, à savoir Le Théâtre La Licorne, Le Studio 13, Le Raimu et enfin la salle Miramar en ce qui concerne le week-end « Cinécole ».

- **Lundi 29 mai : la Palme d'Or aux Cannois**

Au lendemain du palmarès au cours duquel le jury présidé par le réalisateur chinois Wong Kar Wai dévoilera le nom du lauréat de la Palme d'Or 2006, la municipalité de Bernard Brochand offrira, cette année encore, trois séances spéciales offertes aux Cannois, le lundi 29 mai, au cours desquelles sera projeté le film ayant obtenu la Palme d'Or.

**Trois projections qui se tiendront au Grand Auditorium Louis Lumière du Palais des Festivals et des Congrès à 15h00, 19h00 et 22h30.**

**Plusieurs milliers d'invitations seront distribués le dimanche 28 mai, à partir de 9h00** à la salle des mariages de l'Hôtel de Ville, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## *Les événements festifs*

Dans le cadre de cette 59<sup>ème</sup> édition du Festival de Cannes, l'équipe municipale propose une série d'événements dans la ville afin d'y célébrer le 7<sup>ème</sup> art dans tous les quartiers et d'associer l'ensemble des Cannois à la fête festivalière.

- **Soirée d'ouverture aux Cannois**

Mercredi 17 mai 2006, le très attendu « Da Vinci Code » de Ron Howard avec Tom Hanks, Audrey Tautou et Jean Reno, ouvrira le Festival et sera suivi d'une soirée d'inauguration officielle sous les couleurs et les décors du film inspiré du best-seller de Dan Brown.

Comme elle l'a fait dès 2001 dans le décor du Moulin Rouge de Baz Luhrmann avec Nicole Kidman, la municipalité mène actuellement des négociations avec la maison de production pour bénéficier du décor installé sur le parking Laubeuf afin d'y organiser, le lendemain (jeudi 18 mai au soir), une grande soirée festive pour les Cannois.

- **Inauguration des nouveaux murs peints sur le 7<sup>ème</sup> art**

Toujours soucieuse d'améliorer la qualité de vie des Cannois et d'œuvrer pour l'embellissement des quartiers, la Ville de Cannes s'est engagée, depuis 2002, dans un vaste programme de réalisation de fresques murales, à découvrir au détour d'une rue ou d'une avenue.

Inspirées du 7<sup>ème</sup> art, et plus particulièrement du Festival de Cannes, ces fresques mettent en scène les grandes figures du cinéma français et mondial : Jean-Paul Belmondo, John Wayne, Bourvil, Vivien Leign, Harold Lloyd, James Dean, Alfred Hitchcock, Gérard Philippe, ...

Cette année, la municipalité a choisi le site de la Gare de Cannes comme nouveau support pour cette œuvre qui retracera l'évolution du train à travers des générations d'acteurs. C'est ainsi **qu'une grande fresque** recouvrant la façade sud de la gare centrale SNCF en cours de réalisation sera **inaugurée le Jeudi 18 mai, à 11 heures, Place de la Gare**

- **Exposition « Cannes fait le mur »**

En 2004 et 2005, la municipalité s'est associée à la créativité de Stéphane Kossmann en partenariat avec Pentax pour une exposition qui s'intitulait alors « Observations sur les marches à Cannes ».

La ville œuvre aujourd'hui aux côtés du photographe Patrick Swirc ([www.swirc.com](http://www.swirc.com)) et de l'agence Corbis Outline pour immortaliser de nouveaux regards.

« Cannes fait le mur » présente à son tour 11 photographies de stars du Septième Art exposées sur 9 façades des grands bâtiments de la Ville du 17 mai au 30 juin.

Avec le soutien de Télérama et Dupon, « Cannes fait le mur » présentera respectivement :

- Jules Ferry : Clint Eastwood
- Alexandra : Isabelle Adjani
- Hôtel Sofitel : Christine Scott Thomas
- Le Berlioz : Juliette Binoche
- Hôtel de Ville : Catherine Deneuve
- Hôtel Cannes Riviera : Charlotte Rampling
- Espace Ranguin : Monica Bellucci qui pourrait bien être accompagnée de Tom Hanks.
- Hôtel Renoir : Benoît Polveort qui devrait être accompagné de Virginie Ledoyen.
- Jonhny Depp est quant à lui pressenti pour être exposé sur la façade de La Poste.

**L'exposition sera inaugurée le mercredi 17 mai, à 11h30**, place de l'Hôtel de Ville en la présence du Député Maire, Bernard Brochand, de David Lisnard Député, adjoint au Maire et Président du Palais des Festivals et des Congrès, et du photographe auteur de l'exposition Patrick Swirc.

- **Marchés en fête**

Fière du succès rencontré chaque année depuis sa création en 2002, l'opération « Marchés en Fête » est reconduite pour le plus grand bonheur du grand public qui aura ainsi la possibilité de participer à l'animation festive de la ville.

En 2006, les marchés Forville (samedi 20 mai à 11h30), Gambetta (mardi 23 mai à 11h30) et de la Bocca (mercredi 24 mai à 11h30) seront en fête sous le thème de Cuba.

- **Aïoli provençal festif en l'honneur de la presse, en présence du Jury**

Les saveurs du terroir s'offrent aux journalistes locaux, nationaux et internationaux pour un aïoli festif dans la plus pure tradition provençale. Pour la cinquième année consécutive, cette rencontre organisée par la Ville de Cannes verra une nouvelle fois les membres du Jury officiel partager le plat provençal sur la **Place de la Castre**, le **vendredi 26 mai, à partir de 12h30**.

- **Exposition hommage ouverte aux Cannois**

Lundi 29 mai, parallèlement aux trois projections « privilèges » de la Palme d'Or aux Cannois, le public pourra découvrir l'exposition hommage à Sergei Mikhaïlovitch Eisenstein, l'un des plus grands réalisateurs soviétiques (« Ivan le terrible » en 1944 ou le plus célèbre « Le cuirassé Potemkine » sorti en 1952, quatre ans après sa mort) qui se tiendra au Foyer Claude Debussy. L'occasion de commémorer au travers d'une exhibition de ses dessins érotiques, l'homme qui se déclarait « prêt à payer le charme de l'excessif ».

# *Le Festival côté coulisses*

A l'aube de l'événement cinématographique le plus médiatisé au monde, la Ville de Cannes se pare de ses plus beaux effets pour laisser place aux festivités. Et parce que le Festival de Cannes ne se résume pas aux strass et paillettes, la Ville se met à l'œuvre pour préserver l'environnement, la sécurité et la qualité de vie de ses habitants et des festivaliers.

- **La Ville ornée des couleurs du Festival**

## **L'affiche officielle**

Comme chaque année et afin que les rues et vitrines de Cannes soient le reflet parfait des couleurs du Festival, une distribution de l'affiche officielle au format 60x80 sera assurée à partir du 2 mai auprès des commerçants et associations de la Ville par le service municipal du Commerce et Animations de proximité.

Parallèlement, une centaine de kakemonos reprenant le thème visuel et la charte graphique de l'affiche officielle, surplombera nos avenues depuis le Sofitel, sur toute la Croisette, sans oublier le Boulevard Carnot.

En ce qui concerne les panneaux d'affichage, la Ville met une nouvelle fois à disposition des organisateurs 58 faces de 120x176 et 50 faces de 320x240 de son parc publicitaire.

## **La décoration florale**

En préparation de l'effervescence du Festival, le Service des Espaces Verts prévoit annuellement la plantation d'environ 25 000 plantes prêtes à s'épanouir à l'aube de l'événement. L'occasion d'apprécier la beauté naturelle de plus de 20 000 pétunias et 5 000 mufliers.

Et lorsque sécurité rime avec beauté, la neutralisation de la Voie Sud du Boulevard de la Croisette est mise en place grâce à la pose de 250 jardinières « béton lavé » garnies d'arbustes et de plantes fleuries.

En ce qui concerne les moyens humains déployés à cette occasion, 9 agents seront en service avec l'appui de 2 élévateurs, 4 semi-remorques, 2 fourgons et 2 véhicules pendant 2 nuits entre 20h00 et 5h00.

La décoration ponctuelle des abords du Palais sera composée de 44 jardinières suspendues, rondes, ou en béton blanc, garnies de plantes fleuries, arbres et arbustes. 6 jardinières en béton lavé et également garnies de plantes fleuries, arbres et arbustes, seront implantées aux abords des salles annexes (salle Mérimée et salle Raimu).

Pour le montage de la manifestation, la totalité du Palais des Festivals et des Congrès (à l'exception des stands et bureaux privés) sera décorée de 400 grandes plantes vertes (Thuyas, Lauriers, Ficus, Benjamina et Kentia), 70 plantes moyennes (Schefflera, Aucuba et Aralia), 450 jardinières contenant chacune une plante verte (Fougères ou Croton) et une plante fleurie (Poinsettia, Hortensia et Bégonia), mais aussi 400 plantes diverses réparties dans les sablières.

L'Espace Miramar, la salle Mérimée, la salle M.J.C Picaud, la Villa Domergue et l'Hôtel de Ville seront décorés de 50 grandes plantes, 32 jardinières et 100 Hortensias. Pour le bon déroulement de l'opération, 13 agents avec 2 fourgons seront en service sur 5 jours.

- **Environnement : une ville propre en permanence au cœur de l'événement**

Parce que la propreté urbaine reste une priorité municipale même en période festive où la population cannoise se voit tripler de 70 000 à 200 000 habitants, la Ville de Cannes renforce son dispositif habituel. La mobilisation de l'ensemble des agents de la propreté sera donc permanente. Globalement, sur la quinzaine de mai, sont collectés plus de **700 tonnes de déchets additionnels** par rapport à la première quinzaine de juin. Aussi, la municipalité a recruté **15 agents saisonniers venus renforcer les effectifs** traditionnels en assurant le ramassage et le traitement des déchets supplémentaires.

Sur le terrain, des tournées de véhicules supplémentaires sont organisées avec une benne de collecte, une arroseuse, une aspiratrice accompagnées de 2 demi-bennes à compaction. En ce qui concerne le Centre Ville, 8 agents complémentaires garantissent le nettoyage des plages entre 4h00 et 11h00, 4 autres effectuent le balayage de 13h00 à 19h00, et 6 s'occupent du balayage de 18h30 à 00h30.

- **Sécurité : les Cannois et festivaliers protégés**

« Souriez ! Vous êtes protégés ». Voilà maintenant plus de trois ans que la Ville de Cannes est équipée d'un système de vidéo-surveillance qui a fait ses preuves et participe chaque jour au recul de la délinquance sur la voie publique depuis 2001. Aujourd'hui, ce sont plus de 100 caméras qui assurent la surveillance de l'ensemble du territoire communal avec un dispositif renforcé sur les abords du Palais des Festivals et des Congrès, et la Croisette.

Le Palais est lui-même doté des dernières technologies en ce qui concerne la protection par l'image, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur du site qui en est d'autant plus sécurisé.

Contrôlé 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, le système soutient l'action

de l'ensemble des forces de polices mobilisées sur le territoire mais également en mer afin d'assurer aux Cannois et aux festivaliers des conditions de sécurité irréprochables. Les moyens mis en place tout au long de l'année sont foncièrement renforcés, en accord avec les Services de l'Etat, pour cette quinzaine de mai particulièrement agitée. La police municipale, la police nationale et les forces de l'ordre d'appoint renforcées assurent en parfaite coopération la sécurité des individus mais aussi de leurs biens, dans tous les quartiers.

- **Circulation : un réseau maîtrisé pour une parfaite fluidité**

Chaque année, le plan de circulation spécifique au Festival enregistre d'excellents résultats en terme de fluidité de la circulation urbaine et des libertés de déplacement qu'il permet tout au long de la journée aux abords du Palais ainsi que l'accès aux parkings qu'il facilite en Centre Ville.

Avec la même exigence d'efficacité, le dispositif mis en place se présentera ainsi :

A partir du 17 mai 2004 à 6 heures jusqu'au 29 mai à 8 heures, la chaussée sud de la Croisette et de la Pantiero (entre la rue Zamenhoff et la rue Louis Blanc prolongée) devient zone piétonne tandis que la chaussée nord devient une voie à double sens.

A partir de 15 heures, des points de déviation sont mis en place aux abords du centre ville dans les endroits suivants :

- à la hauteur du Quai Laubeuf : les véhicules en provenance de Cannes La Bocca, avant d'accéder au Quai Saint Pierre, sont déviés vers la rue Georges Clémenceau ;
- à la hauteur du carrefour Alexandre III : les véhicules en provenance du Mourre Rouge n'ont plus accès à la Croisette et sont déviés vers le boulevard Alexandre III.

A partir de 17 heures, de nouveaux points de déviation viennent renforcer les premiers. La chaussée nord du boulevard de la Croisette devient une zone piétonne entre la rue des Serbes et la rue Jean de Riouffe, interdisant l'accès aux véhicules non accrédités :

- au niveau de la voie rapide, l'accès à la rue Georges Clémenceau est fermé aux véhicules ;
- à la hauteur du Palais des Festivals (au niveau de la rue Jean de Riouffe) : les véhicules sont déviés vers la rue Notre-Dame ;
- la rue Jean de Riouffe est fermée aux véhicules ;
- à la hauteur du Gray d'Albion, les véhicules en provenance de la rue des Etats Unis et de la rue Macé sont déviés vers la rue des Serbes ou peuvent repartir vers Alexandre III ou le Port Canto.

Des points de déviations complémentaires sont éventuellement mis en place en fonction des besoins.

Dans ce cas :

- l'accès à la rue Amouretti est fermé aux véhicules qui sont déviés rue Lépine ;

- à l'intersection des rues du Canada et Rouaze une déviation vers la rue Rouaze interdit l'accès à la Croisette.

En l'absence de déviation en ces points précis, les véhicules en provenance des rues Amouretti, du Canada et Pasteur se dirigeant vers le Palais des Festivals sont déviés rue du Commandant André.

La mise en place du plan de circulation nécessite impérativement l'application de certaines règles de stationnement.

Aussi, à partir du 16 mai à 18 heures et jusqu'au 29 mai à 8 heures, le stationnement et l'arrêt de tout véhicule seront interdits sur les deux chaussées Sud et Nord de la Croisette et de la Pantiero, entre la rue Zamenhoff et la rue Louis Blanc prolongée.